



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

4 étapes à suivre pour demander une voie d'orientation après la 2^{de}

1. Connexion au service en ligne Orientation dans le portail Scolarité Services

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions du conseil de classe ;

le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte Educonnect

Accès avec l'identifiant et le mot de passe de mon compte parent transmis par le chef d'établissement

The screenshot shows the EduConnect login interface for a 'Représentant légal' (legal representative). At the top left is the French flag and the 'EduConnect' logo. At the top right is a link to 'Changer de profil'. The main content area is divided into two columns. The left column contains a box titled 'Le compte EduConnect peut donner accès :', listing access to online procedures, the ENT, and the school book. The right column contains the login form, which includes fields for 'Identifiant' (with a 'Mot de passe' field below it) and a 'Se connecter' button. Below the login form is a section for 'Je me connecte avec FranceConnect' with a corresponding button and explanatory text.

ÉduConnect ← Changer de profil

Représentant légal

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Connexion au portail Sclarité services avec mon compte Educonnect

Accès au service en ligne Orientation

The screenshot displays the Sclarité Services website interface. At the top left, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Mes services', 'Contact', and 'Espace famille'. The 'Mes services' link is highlighted. To the right of the navigation menu is a blue button with a lock icon and a dropdown arrow. Below the navigation menu is a blue header bar with the text 'Mes services' and a user profile icon. The main content area is divided into two columns. The left column contains a list of service options: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The right column features a 'Message de l'établissement' section with the text 'Bienvenue dans Sclarité services'. At the bottom of the page, there is a blue footer bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and a button labeled 'Assistance' with a speech bubble icon.

Sur la page d'accueil de Sclarité services, je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement

2. Saisie des choix définitifs

Saisie des choix définitifs

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les choix définitifs

Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	--	--	--

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.
Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les formations envisagées et celles conseillées par le conseil de classe pour préciser vos choix des trois enseignements de spécialité en voie générale ou d'une série en voie technologique :

- sur le site [Horizons 21](#) ;
- sur le site de l'Onisep [La voie technologique en première et terminale.fr](#) .

Je formule les choix définitifs d'orientation

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Saisie des choix définitifs

Actualités

Bourse de
lycée

Orientation

Fiche de
renseignements

Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés

Choix définitifs

Troisième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Saisie des choix définitifs

**La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence.
Il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement**

Fermer ×

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler

Valider

Saisie des choix définitifs

La sélection des trois enseignements de spécialité est présentée sous la forme de trois listes déroulantes, permettant de faire la sélection sans restriction dans l'établissement ou hors établissement

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)

Enseignements de spécialité : (*)

Veuillez choisir un enseignement de spécialité



Veuillez choisir un enseignement de spécialité



Veuillez choisir un enseignement de spécialité



Annuler

Valider

Saisie des choix définitifs

Après la sélection de la 1^{re} technologique, la série doit être indiquée ; il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix

The screenshot displays a web interface for selecting final choices. It features a vertical list of radio buttons, each followed by a series name and an information icon (i). The series listed are: 1re STAV, 1re STD2A, 1re STHR, 1re STI2D, 1re STL, 1re STMG, 1re ST2S, and 1re S2TMD. Below the 1re STL option, there is a text prompt: "Vous pouvez remplir le champ 'spécialité 1re STL' pour valider cette intention". At the bottom right of the interface, there are two buttons: "Annuler" (Cancel) and "Valider" (Validate).

- 1re STAV *i*
- 1re STD2A *i*
- 1re STHR *i*
- 1re STI2D *i*
- 1re STL *i*
Vous pouvez remplir le champ "spécialité 1re STL" pour valider cette intention
- 1re STMG *i*
- 1re ST2S *i*
- 1re S2TMD *i*

Annuler Valider

3. Validation des choix

Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs est affiché et doit être validé pour être enregistré

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1



1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- sciences ingénieur (hors établissement) ;
- latin ;
- numérique et sciences informatiques.



Rang 2



1^{re} technologique : 1^{re} STI2D



Rang 3



1^{re} technologique : 1^{re} STL
Spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs est transmis à chaque représentant légal

4. Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

Consultation et réponses aux propositions du conseil de classe

Mes services



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

En cas de demande d'accès à la voie professionnelle, le conseil de classe répond par un avis favorable ou défavorable, vous n'avez pas de réponse à donner à cet avis. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour poursuivre le dialogue.

[Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe](#)

**L'un ou l'autre des
représentants légaux peut
répondre aux propositions
du conseil de classe**